



## ENQUÊTE CONCERNANT LA VALIDATION DE LA LANGUE AU DIPLÔME NATIONAL DU BREVET DOCUMENT N° 1 : SYNTHÈSE DES QUESTIONNAIRES

**Nombre total de questionnaires reçus : 165**

Le **questionnaire** avait été mis sur le site de l'APLV le 22 janvier 2008,  
avec le texte de présentation suivant :

L'APLV a constaté ces dernières semaines une inquiétude et une exaspération croissantes, chez beaucoup de collègues enseignant au collège, sur la question de la validation de la langue vivante étrangère au DNB. Il apparaît en effet qu'il règne actuellement une grande confusion entre les textes ministériels, les notes de service de certains Rectorats, les consignes de certains inspecteurs et celles de certains chefs d'établissement, en particulier en ce qui concerne la répartition des responsabilités quant à l'élaboration des épreuves, les exigences attendues, les types d'épreuves organisées et de grilles proposées, ainsi que l'articulation entre cette validation de la langue, le contrôle continu en langue et la validation du diplôme du Brevet.

L'APLV estime que la situation actuelle faite aux enseignants est anormale, et qu'elle ne peut durer plus longtemps sans compromettre gravement la qualité de la prochaine validation de la langue au DNB, et du coup la crédibilité des enseignants et de l'enseignement scolaire des langues, tant en France qu'au niveau européen.

C'est pourquoi l'APLV a décidé de lancer ce mardi 22 janvier 2008 une enquête urgente auprès des enseignants concernés (collèges et lycées professionnels) au moyen de questionnaires dont la synthèse des réponses lui servira de base pour lancer dans les prochaines semaines une action vigoureuse auprès du Ministère de l'Éducation nationale, si possible en coordination avec d'autres associations de professeurs de langue, les syndicats et les associations de parents d'élèves.

*165 questionnaires nous sont parvenus jusqu'à la date limite du 4 février 2008.  
Certains ont été rédigés collectivement, mais en l'absence de précisions sur le nombre de « co-auteurs », nous n'avons pu en tenir compte.*

### - Répartition par langues - 165 réponses

anglais	120	73%
espagnol	25	15%
allemand	10	6%
italien	10	6%

*N.B.* Dans cette synthèse de l'enquête, la plupart des pourcentages ont été arrondis de la manière suivante : 13,40% → 13% - 13,50% → 14%.

## 1. INFORMATION

– Lecture des documents officiels – 147 réponses

certains lus	80	55,5 %
tous lus	67	45,5 %

– Documents officiels les plus lus

Documents	Ont lu	% des 147 réponses	% des 165 questionnaires
<i>Langues Vivantes Collège Palier 1. Préambule commun, et programme concernant votre langue. B.O. n° 6 du 25 août 2005</i>	134	91%	81%
<i>Langues Vivantes Collège Palier 2., et programme concernant votre langue. B.O. n° 7 du 26 avril 2007.</i>	127	86%	77%
<i>MEN-DGESCO, octobre 2007. Socle commun de connaissances et de compétences.</i>	122	83%	74%
<i>Modalités d'attribution du diplôme national du brevet pour la session 2008. B.O. n° 3 du 17 janvier 2008.</i>	118	80%	72%
<i>Diplôme national du brevet, B.O. n° 22 du 7 juin 2007</i>	117	80%	71%

– Lecture du **CECR** – 149 réponses

		% des 149 réponses	% des 165 questionnaires
Ont lu le <i>CECR</i>	131	88%	79%
N'ont pas lu le <i>CECR</i>	18	12%	11%

– Nombre de textes lus (articles et ouvrages) concernant le **CECR** ou l'évaluation – 77 réponses

Nombre de textes lus	Nombre de lecteurs	% des 77 réponses	% des 165 questionnaires
15 et plus	23	30%	14%
entre 8 et 14	2	3%	1%
entre 1 et 8	36	47	22%

### Articles lus

- 55 des 77 réponses à cette question sur les titres (71%) ne donnent pas de référence.
- Sur les 22 réponses donnant des références, plus de la moitié (14) concernent en fait des sites. Seules allusions à des articles : « Articles de Puren » (4), *Standpoints* (3), *Langues Modernes* (2).

## Ouvrages lus

GOULLIER Francis	<i>Les outils du Conseil de l'Europe en classe de langues</i> , Didier	27
DIDIER éd.	<i>Portfolio Collège</i> , Didier	18
TAGLIANTE Christine	<i>L'évaluation et le CECR</i> , CLE international	5
LALLEMAND & PIERRET	<i>L'essentiel du CECR</i> , Hachette	2
CRDP	<i>Évaluer la production orale des élèves en classe de langue</i> , CRDP Versailles	2
BEACCO Jean-Claude	<i>L'approche par compétences dans l'enseignement des langues</i> , Didier	1
BOURGUIGNON, DELAHAYE, PUREN	<i>Évaluer dans une perspective actionnelle</i> , Éditions Delbopur	1
ROSEN Évelyne	<i>Le point sur le CECR</i> , CLE international	0

### - Remarques sur ces articles et ouvrages lus

Les remarques des collègues correspondent à des jugements très contrastés.

- Certains jugent ces documents :

#### - difficiles

B03 : « Beaucoup de discours... »/ E01 : « difficile de lire le CECR d'une traite »/ F03 : « difficiles à comprendre »/ J01 : « très détaillé et compliqué »/ P06 : « il faut plusieurs lectures » / R07 « ...beaucoup trop de directives pour des objectifs nouveaux » / F03 : « difficiles à comprendre »/ J01 : « très détaillé et compliqué »

#### - peu clairs

A07 : « très technocratiques et peu clairs... trop vagues » / B05 : « Je déplore le flou artistique des grilles d'évaluations proposées » / F04 : « confus » / M15 « trop flou sur l'évaluation »

#### - pas assez concrets

B07 : « peu de concret sur la mise en œuvre » / C11 : « Lire est une première étape, mettre en application est beaucoup plus difficile » / D01 : « pas assez concrets.. » / D09 : « manque d'exemples pratiques »/ G04 : « difficile à mettre en œuvre » / L14 : « rien de pratique, que de la théorie » / N01 : « rien de concret... »/ R03 : « très lourd à mettre en pratique »/ VO8 : « perplexité quant à la mise en œuvre ... »

- Pour certains collègues, à l'inverse :

#### - Ils sont clairs

B06 : « items détaillés pour l'évaluation » / L15 : Les auteurs [...] cherchent à dédramatiser le volet 'évaluation' et invitent les enseignants à mesurer les conséquences concrètes du CECR sur leurs pratiques de classe » / L16 : « explication de texte très claire du CECR » / M15 : « évaluation positive » / N02 : « A1-A2 sont claires. »

#### - Ils apportent une aide véritable

A04 : « Des aides pour modifier mes séquences et évaluations » / B01 : « Une meilleure compréhension de ce qu'était le cadre » / B04 : « bonne compréhension et analyse des contenus du cadre : la perspective actionnelle, l'évaluation positive, l'apprentissage par la tâche, et l'utilisation du portfolio, la mise en place des groupes de compétence,... » /

B06 : « un bon outil de travail » / B10 : « lecture incontournable » / C07 : « des exemples concrets liés à la langue enseignée » / C08 : « ouvrages très formateurs »/ F01 : « des idées d'exploitation... Le CECRL... est utile pour aller chercher tous les descripteurs » / H05 : « une approche nouvelle tout à fait positive et pragmatique »/ L03 : « Je trouve le cadre très intéressant » / L16 : « hyper utiles! » / M04 : « ont permis de comprendre la philosophie globale de l'approche actionnelle ».

- Autres informations reçues - 147 réponses

Ont reçu d'autres informations	81	55%
N'ont pas reçu d'autres informations	66	44%

## Types d'autres informations reçues – 81 réponses

Courrier IPR	34	41%
Notes rectorales	19	23%
Informations sur des listes de diffusion	13	16%

### Commentaires sur ces autres informations:

Commentaires sur les informations reçues – 36 réponses

Opinions négatives	28	77 %
Opinions positives	8	22 %

Nous retranscrivons intégralement ci-dessous ces commentaires.

#### 1. Opinions négatives

##### 1.1. absence d'informations ou informations incomplètes

BO5: « Aucune transmission de ces informations par voie hiérarchique » / B06 :« aucun conseil, aucune consigne de travail, simplement le *B.O.* [de janvier] 08 » / CO6 :« En xx, ma région, aucun écho, pas un mot, pas de courrier, même celui de rentrée ne faisait aucune allusion au DNB. Même chose dans l'académie de xx, pas un mot », « Les documents (diaporama et commentaires) ont disparu du site ! » / HO5 : « Rien n'est venu avant le *B.O.* du 17.01 » / PO9 : « pas d'évaluations communes organisées, pas de type examen,[...] valider au fur et à mesure »,

##### 1.2. informations contradictoires

BO4 : « Je constate des politiques radicalement opposées...des consignes et des exigences propres à l'académie » / BO5 : « L'évaluation dans les 5 activités langagières peut être très diverse d'un collège à un autre en fonction des exigences des uns et des autres mais aussi de l'équipement des collèges » / B13 : « listes contradictoires selon les moments et académies »/ C10 :« grande variation selon les académies dans l'application du nouveau DNB et de la validation de A2 »

##### 1.3. désarroi et craintes des collègues

AO6 : « **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** » / AO8 : « la consultation des enseignants sur les programmes de Palier 2 [...] réponses pas prises en compte »/ B04 :« Les enseignants reprochent d'avoir précipité les événements... »/ BO6 : « confusion et désarroi » / BO8 :« Le flou s'est agrandi, aucune directive claire » / EO1 : « ...nous ne sommes pas aidés (formation, heures de concertation pour échanger sur nos pratiques, mise en commun de documents, particulièrement des compréhensions orales...) » / GO1 :« impression de confusion générale » / LO3 :« On se sent bien seuls face à l'évaluation de ce niveau qui est pris en compte pour l'obtention d'un diplôme NATIONAL ! »/ L15 :« documents fournis par l'IPR simplistes et peu éclairants » / L17 : « Pratiques d'évaluation et de stratégies pédagogiques extrêmement éloignées de ma formation » / L20 :« Trop d'hétérogénéité entre classes et établissements qui risquent de pénaliser les élèves » / P10 : « impression de passer trop de temps à évaluer et pas assez à préparer des cours » / VO6 : « pas évident d'aligner sur les programmes ».

##### 1.4. Questions qui restent sans réponse après avoir pris connaissance de ces informations :

AO4 : « Il n'est toujours pas clairement établi que l'élève devra ou non passer des épreuves spécifiques pour l'obtention du niveau A2 » / BO5 : « une seule note pour les 5 compétences une évaluation écrite finale ? » / GO1 :« on ne nous dit pas combien d'activités langagières doivent être validées pour l'obtention du niveau A2 » / LO4 : « comment organiser les évaluations ? Quels outils utiliser pour la validation du niveau A2 ? en pourcentages, combien de compétences faut-il valider pour valider le niveau A2 ? » / MO5 : « en LV1 nous évaluons à un niveau B1, donc une partie de l'année se fait à un niveau A2, si on respecte la logique, il faudrait exiger une moyenne située entre 18 et 20/20 pour attester d'un niveau A2 » / PO8 : « ... laisse interrogateur quant à la comptabilité du système de notation sur 20 avec l'évaluation de la perspective actionnelle par compétences ».

## 2. Opinions positives

### 2.1. aide véritable :

EO1 : « je pense pouvoir réduire le taux d'échec de mes élèves » / EO5 : « Le document est enfin assez clair pour que l'on puisse essayer de faire quelque chose, » après 2 autres documents complètement évasifs et contradictoires » / FO1 : « Enfin, les langues sont reconnues comme matières importantes, toutes les langues et pas uniquement l'anglais ... » / GO8 : « J'ai trouvé le diaporama ainsi que l'évaluation écrite intéressants car ils donnent des pistes sur une possible intégration du cadre à l'évaluation » / PO6 : « pistes pour l'évaluation des 5 activités langagières ».

### 2.2. prise de conscience que le travail en équipes s'impose

DO4 : « Je ne me sens pas au point pour faire un programme de 3ème toute seule dans mon coin » / PO6 : « nécessité de travailler en équipes » / TO5 « J'attends d'en parler avec les collègues. »

## 2. FORMATION

Remarque : Certaines réponses uniques très particulières n'ont pas été retenues dans les relevés de cette partie du questionnaire.

a. Êtes-vous formateur/-trice pour le *CECR* ? – 143 réponses

non formateur pour le <i>CECR</i>	139	90%
formateur pour le <i>CECR</i>	14	10%

b. Avez-vous demandé à bénéficier d'une formation institutionnelle concernant directement l'évaluation type Cadre *Européen Commun de référence* et ses outils ? – /130 réponses

a demandé une formation	62	57%
n'a pas demandé de formation	56	43%

Nombre de formations obtenues – /70 réponses

Nombre de formations	Nombre de réponses	% par rapport aux 151 non-formateurs ayant renvoyé le questionnaire
1	49	33%
2	11	7%
3	8	5%
4	2	1%
		Ont reçu une ou plusieurs formations : 46%

Années de formation citées – /89 réponses

2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008 (en cours)
1	2	3	0	6	22	38	17

Durées de formation citées – /62 réponses

1h	2h	3h	4h	6h	8h	10h	12h	15h	18h
1	1	5	1	17	3	1	18	2	13

Statuts des formateurs – /80 réponses

professeur de collège ou lycée	IPR	Formateur IUFM	Formateur académique	IG	Universitaire
28	19	19	11	2	1

Contenus présentés en formation – sur un total de 133 contenus cités, à partir de 3 réponses

CECR	Grilles	Approche actionnelle	Portfolios	scénarios	Groupes de compétences	Exemples concrets	Tâches	LV au DNB
45	25	5	4	4	4	3	3	3

Degré de satisfaction quant à la formation reçue – 66 réponses

Totalement	Moyennement	Partiellement	Pas du tout
15	23	22	6
23%	35%	33%	9%

- « Totalement » (15). Parmi les principaux motifs de satisfaction : l'aspect concret des propositions et la compétence des formateurs.
- « Moyennement » (23). La principale réserve concerne la pratique de classe : formation trop « théorique », et difficulté de la mise en œuvre dans les classes.
- « Partiellement » (22). On retrouve la réserve ci-dessus, mais la critique la plus fréquente concerne la durée trop courte de la formation.
- « Pas du tout » (6). Aux critiques déjà évoquées ci-dessus s'ajoute le sentiment d'inutilité de la formation reçue, et l'incapacité des formateurs à apporter des réponses claires et satisfaisantes.

**d.** Avez-vous produit personnellement des grilles ou des (parties d') épreuves pour l'évaluation en langue au DNB ?

- 38 réponses positives, soit 23% des questionnaires reçus.

expérimentation d'épreuves	élaboration de grilles
21 réponses	13 réponses
55%	34%

- Bilan des expérimentations d'épreuves et/ou d'élaboration de grilles – 34 réponses

Positif	Réservé ou négatif
19	15
56%	44%

- Les jugements positifs sont les plus souvent globaux (« bilan positif », « intéressant »). Les jugements réservés ou négatifs font état de la complexité de la préparation, de la lourdeur de la mise en œuvre et de la difficulté à gérer dans les classes.

**e.** Avez-vous des réunions de concertation ou de travail avec des collègues ?

- 33 collègues ont eu ce type de réunion, soit 20% de ceux qui ont renvoyé l'enquête. Il s'agit dans la majorité des cas d'initiatives personnelles ou d'équipe (20 précisions de ce type).

- Quel bilan tirez-vous personnellement de ces réunions ? - 72 réponses

Bilan positif	Bilan réservé ou négatif
23	49
32%	68%

Le très fort pourcentage d'opinions réservées ou négatives s'explique principalement du fait que ces réunions ont souvent débouché sur la prise de conscience que personne ne disposait d'informations claires, précises et stables :

A02 : « Tâtonnement perpétuel et doute constant d'être ou pas sur la bonne voie » ; A03 : « Nous sommes dans le brouillard » ; C13 : « Cela nous permet de voir que tout le monde est dans le flou !... » ; E03 : « On est livrés à nous-mêmes ! » ; E04 : « Le plus grand flou ! » ; G01 : « On patauge avec le peu d'infos que l'on a » ; M02 : « Mes collègues sont aussi perdus que moi » ; G08 : « Flou complet, les gens sont 'perdus' et donc tout est très confus, pas de direction claire, cela part dans tous les sens » ; M06 : « Nous sommes tous dans le doute » ; M08 : « Cela n'a abouti à rien car tout le monde perçoit l'événement de manière différente et nous n'avons pas de réponses officielles » ; M09 : « J'en retire que nous avons collectivement constaté un manque cruel d'informations » ; M11 : Ces discussions ont soulevé des points qu'il était intéressant d'aborder en équipe, mais nous avons perdu beaucoup de temps et d'énergie à confronter des textes contradictoires, rechercher des infos par nous-mêmes et élaborer des tactiques communes en dehors de toute directive officielle claire » ; M12 : « Cela nous a permis de constater notre ignorance » ; N01 : « On ne sait plus ce qu'il faut faire » ; R01 : « On a beau essayer, et beau dire, on ne sait jamais où on va vraiment, même si on y met tous de la bonne volonté » ; R05 : « Aucun de nous ne sait vraiment où on va » ; S02 : « Aucune information précise au niveau de l'établissement » ; S09 : « Absence de concertation à plus grande échelle, silence des instances supérieures » ; T03 : « Nous sommes dans le flou » ; V09 : « tergiversations ministérielles ».

D'autres réserves fréquentes concernent la difficulté à trouver un langage commun et harmoniser les pratiques, d'autant plus que le niveau d'information sur la réforme en cours et de motivation pour cette réforme est très variable d'un enseignant à l'autre : A04 : « Nous ne sommes pas au même niveau dans la mise en œuvre du CECRL » ; C06 : « Des récalcitrants » ; D09 : « Trop de collègues ne se rendent pas disponibles » ; E01 : « Nous n'avons pas du tout la même vision des choses » ; E03 : « Certains collègues proches de la retraite ne veulent pas en entendre parler » ; F03 : « Certains sont loin de savoir de quoi on parle ! » ; M05 : « Nous sommes loin d'être au point, tous les collègues n'ont pas la même sensibilité vis-à-vis du CECR. Certains collègues n'évaluent pas encore par tâche » ; M21 : « Harmonisation difficile entre collègues des langues différentes, au sein d'une même langue... » ; V02 : « Tous n'adhèrent pas vraiment » ; S01 : « Certains enseignants ne sont pas motivés du tout ».

Mais beaucoup d'enseignants, souvent les mêmes, soulignent malgré tout fortement les aspects positifs de ces réunions, les trois mots clés en l'affaire étant « harmonisation », « soutien » et « enrichissement » :

A02 : « enrichissement du travail en collaboration » ; B05 : « concertation utile mais trop rare » ; C02 : « uniformisation des pratiques, et des supports, soutien moral... C'est très important pour moi » ; C07 : « Ce travail intéressant semble améliorer l'harmonisation des évaluations » ; D05 : « positif » ; E05 : « Cela permet des échanges, des travaux en commun et un soutien moral important » ; F05 : « Intéressant mais demande beaucoup de temps » ; G04 : « Nous commençons à mieux connaître ce qu'on attend de nous, et d'harmoniser nos pratiques en classe de langue » ; G06 : « Mise en commun d'idées, de problèmes d'approche des nouveaux outils, préparation et harmonisation de certaines séquences. Travail très constructif, soutien entre collègues » ; G09 : « Ma collègue et moi avançons dans le même sens, même si nos approches sont différentes (à contenu identique ?). S'en rendre compte est sécurisant » ; L03 : « Un point positif : cela permettra peut-être un travail en équipe difficile à mettre en place faute de motivation des collègues » ; L04 : « Nous allons ENFIN évaluer les activités langagières de la même manière... » ; L09 : Travail en équipe et harmonisation nécessaire » ; L13 : « Très positif. Permet une réflexion et un travail en équipe » ; M06 : « Bilan très enrichissant car nous confrontons nos points de vue... » ; R07 : « Extrêmement bénéfique car les apports sont multiples et diversifiés » ; T02 : « Très enrichissant et motivant » ; V02 : « Impression de ne pas être isolée »

### 3. CONCEPTION DE LA VALIDATION

#### 4.1. Répartition des responsabilités

- Qui doit élaborer les grilles? (133 réponses exprimées)

le Ministère	43%
les IPR	16%
des commissions nationales ou académiques auxquelles participeraient des enseignants	18%
les enseignants	16,5%
autres	6,5%

- Qui doit fixer les barèmes? (131 réponses exprimées)

le Ministère	40%
des commissions nationales ou académiques auxquelles participeraient des enseignants,	19%
les enseignants	16%
les IPR	14%
autres	11%

- Qui doit rédiger les épreuves? (129 réponses exprimées)

le Ministère	29%
les enseignants	31%
les IPR	13%
des commissions nationales ou académiques	10%
IPR et enseignants	9%
autres	8%

- Qui doit corriger épreuves? (140 réponses exprimées)

les enseignants sans autre précision	65%
des enseignants mais pas leurs élèves	23%
des enseignants formés	4%
« pas les enseignants »	3%
autres	8%

#### 4.2. Conception des grilles et des barèmes pour validation A2 – 135 réponses

a. Chaque grille doit-elle évaluer la totalité des critères possibles dans l'activité langagière correspondante ?

Cette question n'ayant pas été comprise par beaucoup de collègues, les réponses ne seront pas considérées ici.

b. L'élève doit-il valider le niveau A2 dans chacune des 5 activités langagières, ou doit-il valider l'ensemble de la certification sur la base d'une pondération entre les différentes activités langagières ? – 80 réponses

pondération	51	64%
pas de pondération	29	36%

c. Les grilles et les barèmes doivent-ils permettre des validations intermédiaires (type A2, A2+, A2++) ? – 135 réponses



non	55	40,5%
oui	48	35,5%
« difficile »	13	10%
autres (« pas forcément, « peut-être », ne sait pas)	19	14

d. Les grilles et les barèmes doivent-ils permettre des validations inférieures à A2 (A1, A1+, A1++, par ex.) – 132 réponses

oui	65	49%
non	46	35%
« pourquoi pas ? »	13	10%
autres (« trop lourd », ne sait pas)	8	6%

#### 4.3. Articulation entre validation de la langue, contrôle continu en langue et validation du diplôme du Brevet

a. Sur quoi et comment doit être calculée la note de langue entrant dans le calcul de la moyenne annuelle des élèves ?

« Cette question portait sur l'un des points les plus complexes de la réforme, et qui était encore très flou au moment où cette enquête a été réalisée : elle était de toute évidence trop ouverte, et c'est pourquoi elle a des réponses (110) dont le classement se révèle hétéroclite :

maîtrise des 5 compétences	25	23%
maîtrise des 5 compétences en excluant les contrôles des leçons	16	15%
contrôle continu	15	14%
maîtrise des 5 compétences et contrôle des leçons	14	13%
maîtrise des 5 compétences et contrôle continu	5	5%
contrôle continu et examen final	4	4%
autres	31	28%

b. Les activités langagières et les critères doivent-ils être répartis entre le contrôle continu et les épreuves de validation ?

Cette question n'ayant pas été comprise par beaucoup de collègues, les réponses ne seront pas considérées ici.

c. Les épreuves de " Brevet blanc " doivent-elles être prises en compte, dans les collèges où elles sont organisées ? (82 réponses)

oui	56	68%
non	26	32%

## 4. ET POUR LA SUITE ?

### – Attentes concernant l'institution

Beaucoup de collègues attendent beaucoup de l'institution, cette question recueillant 149 réponses. 13 autres, qui apparaissent ailleurs, dans les deux "autres remarques" sollicitées en 5b et 6, ont été regroupées ici).

1) La première demande adressée à l'institution (93 au total) est **une demande d'information** qui soit :

### **- claire**

Il y a 64 occurrences de cette idée sous des formes diverses (« clair-e-s, éclaircir, éclaircissement, clairement »...) l'adjectif étant le plus souvent appliqué aux mots "consignes" "instructions" et "directives".

### **- précise**

28 occurrences de "précis-e-s/précision(s)", qui portent sur l'information en général, mais qui s'appliquent aussi aux "grilles" ou "outils"(4), aux "modalités de la certification" (3) et aux "critères" (1), : nous retrouverons au point suivant cette demande forte concernant la fourniture des outils de la validation.

### **- uniforme, stable et définitive**

- 33 expressions peuvent être classées dans ce type de demande, telles que "information cohérente"; "informations valables sur tout le territoire"; "mise au point identique"; "réponse /info unique", "consignes... les mêmes pour tout le territoire national"; "de l'harmonisation!"; "arrêt immédiat de ces textes... qui se contredisent sans cesse"; information "uniforme" "nationale" "à portée nationale"; "ne pas changer de discours"; "positions/... définitives"; "que ce qui a été annoncé ne soit plus modifié"; "nous dire une fois pour toutes"; "sans retour en arrière".

- 19 collègues demandent que le même type d'information soit donné - ou qu'ils puissent la donner - aux parents d'élèves et aux élèves, certains collègues en explicitant les raisons: par respect vis-à-vis d'eux (1), pour les rassurer (1), pour ne pas les induire en erreur (1), pour pouvoir expliquer l'échec éventuel de l'élève (1), pour rester crédibles (1).

- 5 collègues insistent sur l'urgence d'une information enfin correcte: (A05) "J'attends des informations précises, qui ne se contredisent pas et surtout le plus rapidement possible"; (C23) "Des consignes claires et précises, viiiiite"; G03 : Des réponses claires, précises, des outils d'évaluation, et rapidement. M15 "Des réunions d'information en urgence sur le CECR"; M22 : "une clarification URGENTE".

- 3 collègues décrivent les conséquences négatives de ces variations et contradictions: (L02) "La multiplication des infos de toutes parts nous déroute. "(L17) "Trop d'informations contradictoires conduisent à une démobilitation totale des enseignants de base." (F02) "En interne, cette situation fragilise la position de ceux qui ont envie de participer à la rénovation du système et qui se heurtent aux réticences de leur collègues, qui justifient leur attitude par " c'est n'importe quoi, la preuve !"

## **2) La seconde demande adressée à l'institution est *une demande de matériel* (42 collègues).**

- 17 collègues demandent que soit fourni aux enseignants le matériel complet nécessaire à la validation: demande d'"épreuves", de "sujets", "outil(s) d'évaluation, "documents prêts à l'emploi", "évaluation clés en mains",... V06 suggère: "Et si la réforme des IUFM impliquait la formation de professeurs-évaluateurs à plein temps, et qu'ils créent les grilles et les sujets?..."

- 15 collègues demandent que soient publiées des grilles communes. Dont P05, qui s'impatiente: "Et ces fameuses grilles d'évaluation que nous n'avons toujours pas reçues?????"

- 4 collègues demandent des exemples concrets ("Annales zéro", "évaluations type CECRL") pour élaborer eux-mêmes des sujets et entraîner leurs élèves.

- 3 collègues font allusion à la nécessité de manuels qui soient adaptés à la nouvelle évaluation, comme A03 : "Il aurait peut-être été judicieux de mettre en place ce niveau A2 nécessaire dans 3 ans quand nous aurons les manuels nécessaires au changement pédagogique."

## **3) La troisième demande adressée à l'institution est *une demande de report de la validation pour cette année***

Un nombre important de collègues (36) demandent un "report", un "moratoire" / un "ajournement" à l'année prochaine ou une « annulation » / un « retrait » pour cette année, la plupart la demandant dès à présent, quelques-uns seulement au cas où les clarifications nécessaires ne seraient pas apportées rapidement.

– 3 de ces collègues assortissent cette demande d'une suggestion de boycott.

– 3 collègues à l'inverse se contentent de déplorer la précipitation et l'impréparation qui caractérisent à leurs yeux la mise en œuvre de cette réforme.

P06 reprend dans deux longs commentaires les justifications de cette demande de report que l'on retrouve chez beaucoup de collègues: "Qu'elle [l'institution] prenne conscience que les professeurs de collège ne sont pas prêts, n'ont pas été formés, et qu'on met cette "validation" en place alors que la cohorte d'élèves actuellement en 3<sup>ème</sup> n'a pas suivi un enseignement de type "CECR", les programmes "palier 2" n'étant applicables qu'à partir de la rentrée 2008. [...] Cette validation A2 pour le DNB est trop précipitée, elle ne doit pas avoir lieu. Ce n'est pas en janvier qu'on prévient les professeurs et les élèves de la façon dont va se dérouler une "épreuve" en juin." Et il avertit: "Attention que ce que nous vivons pour le DNB ne se répète pas pour le bac dans 1 ou 2 ans."

La grande majorité des demandes de report est faite explicitement de manière "positive", pour que la mise en place de la réforme se fasse de manière satisfaisante l'année prochaine. B11 écrit: "C'est un formidable outil d'autoévaluation pour les élèves. Ne le laissons pas passer mais prenons le temps de bien l'organiser. Laissons par académie aux professeurs le soin d'élaborer les grilles nécessaires, les enregistrements nécessaires, puis relevons tout ça et établissons une grille nationale."

Dans le même esprit, 1 collègue (C08) suggère de faire de cette année "une session d'expérimentation obligatoire".

#### *4) La quatrième demande adressée à l'institution est **une demande de formation** (32 collègues).*

Lorsqu'elle est explicitement justifiée, c'est souvent (8 collègues) par la conscience qu'ils ont de la difficulté et de l'exigence de la réforme : P08 "Le CECRL, la perspective actionnelle est source de grande liberté mais cela exige un grand investissement personnel"; B08 "Les nouveaux programmes sont d'ailleurs très difficiles à mettre en œuvre"; D04 : Les formations d'un jour ou quelques heures où l'on nous informe, et non forme, amènent des questions, certes, mais l'ampleur de la tâche nous amène facilement à décider de voir et d'attendre. F02 "Il faut faire en sorte que ça n'aboutisse pas au renoncement car tout ceci reste un chantier très intéressant à bien des égards. Veuillez excuser mes réponses parfois incomplètes... Pas simple de voir à chaque fois les enjeux, les conséquences..." F03 J'ai assisté la certification en allemand l'an dernier - j'ai trouvé l'épreuve orale intéressante, mais exigeante au niveau temps et personnes." M19 "des formations qui nourrissent notre réflexion, un accompagnement pas à pas dans cette réforme qui me passionne, mais face à laquelle je me sens perdue." Q01 : "Cette réforme demande une solide formation pour tous (et adhésion), c'est loin d'être le cas !" S08 "Suite à cette formation (et de mes lectures), j'ai essayé de mettre en place ce qui nous a été "expliqué", cela demande un réel changement de pédagogie."

#### *Les points 5 et 6 de l'enquête ont été l'occasion pour de très nombreux collègues de faire état de **certaines inquiétudes** :*

– 33 collègues craignent que ne soit pas garantie la valeur nationale de la validation ; le mot « national(e) » apparaît à 20 reprises.

– 15 collègues s'inquiètent des effets pervers de l'obligation de validation du niveau A2 pour l'obtention du DNB: démotivation des élèves qui savent ne pas avoir le niveau (et l'inquiétude est particulièrement forte sur ce point chez les collègues enseignant en lycée professionnel) ; pression exercée par les chefs d'établissement pour des pourcentages satisfaisants de réussite

(voir "valider tout le monde", V03) ; intervention du jury qui pourra valider malgré tout). Presque autant de collègues (11) demandent la suppression de cette obligation de validation.

- 10 collègues attirent l'attention sur leur charge de travail, leurs conditions de travail et un manque de moyens qui vont peser encore davantage s'ils veulent préparer correctement les élèves à la nouvelle validation. Ce qu'écrit V08 reflète assez bien l'état d'esprit de ces collègues: "Je rappelle qu'un professeur de lycée professionnel, gère des classes allant des 3<sup>ème</sup> DP6 au Baccalauréat professionnel (donc plusieurs niveaux d'examens) et qu'il est difficile en 3 ou 4 mois de repenser sa façon de travailler et d'évaluer des élèves qui sont en difficulté. Il est possible que le cadre apporte une certaine cohérence à notre enseignement, mais il faut nous laisser du temps et nous permettre de bâtir des progressions. Il faut aussi partager des séquences qui permettent d'aboutir à ces validations. Or le constat est que chacun réinvente tant bien que mal en s'inspirant les uns des autres, au prix de beaucoup d'énergie et de temps passé pour un résultat souvent précaire."

- 7 collègues s'inquiètent d'une "inégalité" de traitement des élèves, craignant une validation "injuste" et manquant d'"équité"

### - Attentes ou demandes concernant l'APLV

121 réponses ont été données à cette question.

1) La première demande adressée à l'APLV est **d'informer l'institution** (45 collègues).

L'information qu'on demande à l'APLV de transmettre porte très souvent sur leur état d'esprit, comme on peut le voir dans les exemples ci-dessous :

"se faire entendre comme porte-parole de notre mécontentement " (L07) ; "porter haut et fort le "ras le bol" des enseignants de langues" (L21) ; "faire entendre mon ras-le-bol" (S06) ; "faire savoir "aux autorités compétentes" que l'on ne demande pas aux enseignants d'organiser une épreuve de langue en cours d'année (P04) ; "manifester au plus haut niveau notre mécontentement!" (T05) ; "dire haut et fort et officiellement que cette année c'est un grand foutoir où les profs ne savent où donner de la tête, qu'ils pédalent sur un vélo sans chaîne! (P12) ; "faire part de nos doutes et questions" (S08) / "de nos questions et de nos doléances" (T03) ; « transmettre nos remarques » (G09) / ... « nos doutes et ses craintes » (M22) / ... « notre questionnement » (Q01).

Une expression a été tout particulièrement utilisée: « faire remonter... » :

"faire remonter nos peurs et nos inquiétudes" (C05) / "... notre désarroi et notre attente" (C10) / "... ce questionnaire afin que notre instance dirigeante perçoive notre désarroi" / "... l' « agacement des enseignants devant un tel flou » (F02) / "... notre malaise" (E04) / "... ces attentes" (G01) / "... toutes ces informations" (G04) / "... ces remarques" (J01) / "... les dysfonctionnements avérés de la mise en place de la rénovation" (L11), / "... nos angoisses et nos inquiétudes face à ce flou" (L17); / "... (la synthèse de ce questionnaire) pour que les "dirigeants" se rendent peut-être enfin compte de l'absurdité de la situation" (L19); / "...l'information auprès du Ministère" (M08) / "...au rectorat et aux syndicats qu'il est difficile d'être concepteur, examinateur, jury, professeur... etc." (P02) / "... nos questions" (P07) / "... incertitudes, inquiétude, mécontentement" (S09) / "... toutes ces infos et nous faire redescendre les réponses" (R05).

2) La deuxième demande adressée à l'APLV est **une demande d'intervention** (30 collègues) auprès du Ministère

Il lui est demandé de "soumettre les demandes" (B05) en étant "le porte-parole de nos exigences" (M11), ces demandes et ces exigences étant bien entendu celles qui ont été présentées plus haut. On demande à l'APLV de "faire cesser..." / "faire annuler..." : "faire reculer..." / faire pression (4 collègues), ou encore "faire stopper honorablement le massacre" (B13).

3) *La troisième demande, presque à égalité avec la précédente (29 collègues), concerne **une action d'information et d'intervention auprès d'autres instances:***

- action d'information auprès de "l'opinion / l'opinion publique / la population / les médias (A07, F03, F05, M04, P06, V04); D04 propose de "médiatiser la pagaille");
- action d'intervention commune avec d'autres organisations : syndicats (J02, T05, P02), fédération de parents d'élèves (T05, F05, L16), autres mouvements /associations (M10, T05), association de chefs d'établissements (T05), « concepteurs du CECRL » (V04) ;
- une seule demande d'intervention auprès des politiques (H04).

4) *La quatrième demande adressée à l'APLV (15 collègues) est de **faire circuler l'information disponible:***

« nous tenir informés » (C01), « être un relais d'informations au moins » (C14).

Dans cette rubrique peuvent être ajoutés les 7 collègues qui demandent explicitement que l'APLV de les tenir informés de la synthèse de ce questionnaire, de ses demandes d'information auprès de l'institution, et ses interventions et de leurs résultats.

5) *La quatrième demande adressée à l'APLV (12 collègues) est d'**apporter sa contribution à la mise en œuvre de la réforme.***

Par exemple en l'expliquant ("de l'aide pour y voir plus clair" B05), "une formation pour tout nous expliquer" L10), en assurant la mise en commun des productions réalisées par les uns et les autres (D02, P02), d'intervenir dans la conception des épreuves (proposer un "cadrage", des "outils", "des grilles et activités", "participer à la conception des épreuves nationales, ou à la constitution de la commission qui s'y collera" (V04).

---

*Synthèse réalisée par :*

Danielle BROUZET, Claudette DELATTRE, Laure PESKINE, Christian PUREN

27 février 2008

---